

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de COISE se sont réunis à 20H30 à la salle du conseil municipal en Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 18 mars 2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Christiane VERICEL, Pascal MURIGNEUX, Franck GREGOIRE, Chantal GUYOT, Eliane MURIGNEUX, Sylvie PLUVY, Adeline DURAND, Amaël MOULIN, Simone BERNE, Guillaume SOUBEYRAND, Thierry FAYOLLE

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Hervé BONY, Laurent VILLE

M. le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.  
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Christiane VERICEL est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 FEVRIER 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **I) COMPLEXE SPORTIF :**

##### **- Avancement des travaux :**

Travaux semaine 13 : dallage du hall d'entrée, aménagement des vestiaires et des façades bardage extérieur. Un problème de laine de verre a été signalé par les riverains suite au vent.

Semaine 14 : installation des équipements.

Validation des rails des panneaux pour le sponsoring. Ces panneaux sont installés pour trois ans, Guillaume propose de demander également l'avis de l'AFPC. Ils mesurent 2 x 1 m.

M. le Maire propose de prévoir une visite du complexe sportif lors d'un prochain conseil municipal.

##### **- Validation du contrôle d'accès et logiciel de réservation :**

C'est une prestation supplémentaire non prévue au marché initial. La mission a été confiée à l'entreprise ADDIXI. C'est une entreprise innovante de la commune, leur prestation est sur-mesure. Il faudra stipuler dans le bon de commande que le paiement se fera lorsque le système sera opérationnel. Le système n'a jamais été testé c'est un prototype. L'entreprise propose un pare-feu pour protéger le système. Après avoir demandé l'avis du Conseil Municipal M. le Maire dit que le système sera fonctionnel à l'automne. Un rendez-vous est prévu le samedi 30 mars à 10h30 avec la société pour finaliser le devis.

#### **II) MAM : Compte rendu rencontre avec le service du Département**

Une rencontre avec le service petite enfance du Département a eu lieu.

Le projet MAM avec trois personnes nécessite une double dérogation c'est un projet trop complexe, l'une des personnes n'a pas d'expérience dans la petite enfance.

Un projet micro-crèche/PAJE est porté par une autre personne qui travaille actuellement en crèche publique. Le coût horaire de garde est plus élevé, les couches et le lait sont fournis.

Concernant le troisième projet, la personne viendrait de Millery, elle n'a pas présenté son projet à la commune.

### **III) POUR UN LIEU DE RENCONTRE A COISE : Point d'étape**

Ouverture prévue le 28 avril, cette ouverture s'accorde avec le spectacle « Un mouton dans le ciel » ce qui représente trop de passages au niveau du théâtre en plus il y aura la collecte de jouets organisée par le CME. Il est proposé une ouverture à la MJC pour un premier essai puis dans le hall du théâtre. Pour le pain un boulanger habitant la commune fournira le pain le premier jour, puis par la suite, ce sera sur commande, c'est un bar associatif avec l'aide de bénévoles donc avec adhésion. Se pose le problème de gestion. Le règlement intérieur est à écrire. L'inter-association prévoit un don de 500 €. Pour l'utilisation de la licence IV une formation est nécessaire il faudra attendre de voir comment le projet avance avant de l'effectuer.

### **IV) LOCAL OSTHÉOPATHE : Avancement des travaux**

Les travaux ont bien avancé pour l'appartement, semaine 13 seront faits les plâtres ainsi que l'aménagement du local. L'ancien local de l'ostéopathe de 23 m<sup>2</sup> est vacant.

### **V) DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE : Compte rendu rencontre avec Orange**

Une rencontre a eu lieu le 21 mars en mairie avec les Maires de Pomeys, Grezieu-Le-Marche et Aveize. D'ici fin mai une quatrième armoire sera installée. Le réseau cuivre continuera à être utilisé. Le déploiement des réseaux souterrain et aérien sont prévus deuxième semestre 2019 ainsi que les premières propositions commerciales.

### **VI) QUESTIONS DIVERSES**

Pour la voirie Pascal dit que des devis ont été réalisés pour le bassin d'orage auprès des entreprises RIVOLLIER, POYET et LACASSAGNE pour un montant respectif de 15 900 €, 14 300 €, 11 014€.

Des devis ont été effectués pour l'enrobé auprès de RIVOLLIER pour 24 900 €, LACASSAGNE pour 23 800 € et VALETTE de Chazelles-sur-Lyon qui a été retenu pour un montant de 22 000 €. Une rencontre est prévue avec Pascal R. de la CCMDL, pour le chiffrage de la voirie du lotissement « le Soleil Couchant » et « Le Creux du Loup. Une rencontre avec le SYDER est également prévue pour la pose des lampadaires du lotissement début juillet. Le dossier amendes de police est reporté sur la réfection du marquage du centre bourg.

Adeline parle de l'assemblée générale du Centre Socio-culturel qui aura lieu le 30 avril, ils ont besoin d'une salle pour 60 à 80 personnes.

Guillaume pour la commission économie parle de l'aménagement de la zone d'activité grange Église qui va être agrandie et rappelle le prochain forum pour l'emploi à Sainte-Foy L'Argentière le 26 mars.

Simone parlé de structure de maintien à domicile pour la commission sociale

Amaël parle du COMICE, le thème est la danse des USA des années 60. « Grease » a été choisie pour Coise. Il dit que des nombreux bénévoles sont nécessaires.

Un info-Coise est prévu en avril annonçant la collecte de jouets du CME, l'ouverture du bar associatif, la Fête du Pays, le Tour de France et le Comice. Franck G. souligne l'utilité de communiquer sur les réseaux sociaux comme le font d'autres communes.

Thierry F. annonce que le Cyclo des Monts passera par COISE le 15 juin prochain.

Eliane rappelle la date de la Grande Lessive le 28/03 prochain, et demande si la commune peut accueillir le 23/11/2019 la Journée de la Création, la salle des mariages conviendrait.

Franck propose d'accueillir la manifestation « Motors », le conseil à l'unanimité donne son accord, sous réserve que l'association trouve un propriétaire souhaitant mettre du terrain à disposition.

### **DATES A RETENIR**

La Grande lessive : 28/03/2019

Révision du PLU : Audition des Bureaux d'études : 04/04/2019

Ouverture point de rencontre à Coise : 28/04/2019

M. le Maire rappelle la date du prochain Conseil Municipal : mercredi 27/03/2019 à 20H30 concernant le vote du budget 2019.

M. le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23H30.

Vu le 01/04/2019,  
Le Maire,  
**Philippe BONNIER**

